On a eu le CPE, on aura nos examens!

Après la victoire sur le CPE, les étudiants ont décidé de reprendre les cours. Pour le bon déroulement des examens et pour qu'aucun étudiants ne soit pénalisé nous demandons le respects des conditions d'examens suivantes :

Deuxième session d'examens en septembre
Repêchage à l'oral juste après les examens
Examens du 2e semestre avant les 15 derniers jours de juin
Une semaine blanche de révision avant les examens
Pas de surcharge du nombre d'heure de cours par semaine

Nous soutenons également les autres revendications de l'assemblée générale de Jussieu:

- Compensation annuelle,
- Contrôles continus facultatifs,
- Possibilités de rendre les mémoires en septembre,
- Pas de pénalisations pour les absences,
- Anonymat des copies,
- Pas de rattrapage le 1er Mai.

Nous rappelons que la loi interdit que les examens portent sur des notions qui n'ont pas été vues en cours.

Nom	Prénom	Section/filière	Téléphone	Mail